RELANCE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/12.../F/2021-2022 POUR LA FOURNITURE DE MEDICAMENTS ET DU MATERIEL VETERINAIRES.

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, Direction Générale de l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU) invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour la fourniture de médicaments et du matériel vétérinaires.

1. Objet.

Le Présent marché concerne la fourniture de médicaments et du matériel vétérinaires.

2. Financement.

Le présent marché est financé à 100% par le Budget Général de l'Etat, exercice 2021-2022.

3. Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

4. Conditions de participation

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables, de 8 heure à 15 heure de Lundi à Jeudi et de 8 heure à 11 heure 30 minutes le vendredi, heure locale à l'adresse ciaprès : Direction Générale de l'ISABU (Service Approvisionnements) située à l'Avenue de la Cathédrale, Tél : 22 22 33 90.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de cent mille francs burundais (100 000 FBU) dont cinquante mille francs burundais (50 000 FBU) versé au sous-compte de transit des recettes non fiscales N° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et cinquante mille francs burundais (50 000 FBU) versé à la caisse de l'ISABU, chaque fois en mentionnant « **Achat DAO N° DNCMP**/.../.../F/2021-2022 ».

6. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

2 7

7. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

8. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres¹.

Les offres sous pli fermé parviendront à la Direction Générale de l'ISABU à l'adresse ci-haut indiquée au plus tard le ...o. 6.../....../2022 à 10 heures, heure locale.

Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour la fourniture de médicaments et du matériel vétérinaires relatif au marché DNCMP/A+2../F/2021-2022, à n'ouvrir qu'en séance publique du .º.\(\frac{1}{2022} \) \(\hrack{a} \) 10 heures 30 minutes.

soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

9. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire (ou de microfinance) opérant comme une institution bancaire, d'un montant cinq cent mille francs burundais par lot (500.000 FBU/lot).

11. Allotissement

Le présent marché est constitué de deux (02) lots : Lot 1: Matériel vétérinaire Lot 2 : Médicaments vétérinaires.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ISABU,

Dr. Alfred NIYOKWISHIMIRA (Msc.PhD).

LE MINISTRE DE LE ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE,

Dr. Déo-Guide RUREMA (PhD).